

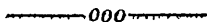
LES PAQUES.

Lecteurs des " Annales " enfants de la bonne sainte Anne, voulez-vous me permettre de vous faire une toute petite question : Avez-vous fait vos pâques ?

Vous connaissez le commandement de l'Eglise : *Ton Créateur tu recevras au moins à Pâque humblement.*

Un homme tombe dans de très-grands péchés, c'est là un grand mal, un immense malheur, mais cet homme est encore catholique, il a la foi, ses passions l'ont égaré un instant, il se relèvera.

Mais voici un catholique qui refuse de faire sa communion pascalle par indifférence, par lâcheté..... il a eu peur d'aller à confesse, ce n'est plus un catholique, c'est un espèce d'apostat, un payen et un publicain, puisque Jésus-Christ nous dit " que celui qui n'écoute pas l'Eglise doit être regardé comme un payen et un publicain ". Remplissez, lecteurs, ce grand devoir, faites votre communion pascalle, faites-la saintement, là est la bénédiction pour la famille et la force pour les individus.



PELERINAGE AU SANCTUAIRE DE STE. ANNE.

A M. l'abbé Guilmot, Rédacteur des

" Annales de la Bonne Sainte Anne."

Monsieur,

La reconnaissance que je dois témoigner à la bonne sainte Anne, pour la faveur signalée que